

Dossier de presse

Agence du Don en Nature





**Le don n'est pas acte de
charité mais acte de
société.**



Romain Canler
Directeur général de l'Agence du Don en Nature



Qui sommes-nous ?

Moins de gaspillage, plus de partage

L'Agence du Don en Nature est une association reconnue d'intérêt général créée en 2008, avec un double objectif : lutter contre le gaspillage et la destruction de produits invendus non-alimentaires, et venir en aide aux plus démunis par le don de ces produits. Une mission sociale pleinement centrée sur la lutte contre la précarité matérielle en France, dont l'objectif est de redonner de la dignité aux plus démunis en leur permettant de se sentir de nouveau insérés dans la société, grâce à l'accès à des produits de première nécessité.

Des partenaires engagés

En 2021, ce sont plus de 200 entreprises (L'Oréal, Mustela, Leroy Merlin, Petit Bateau...) qui nous soutiennent par des dons de produits, du mécénat financier ou encore du mécénat de compétences. En 2021, 10 millions de produits (hygiène, puériculture, entretien, vêtements, fournitures, jouets, articles d'équipement de la maison, etc.) ont été distribués à plus de 1300 associations partenaires (épiceries sociales et solidaires, établissements de la protection de l'enfance, centres d'hébergement, accueils de jour, etc.) partout en France, ce qui représente 1,3 millions de personnes aidées.

Une logistique solidaire

L'Agence du Don en Nature a intégré la « ruche logistique » (cellule dédiée à la professionnalisation en logistique) développée par Euralogistic (CCI d'Artois) situé au sein de Delta 3, à Dourges (Hauts-de-France). D'une surface totale de 2100 m², l'Entrepôt-Ecole dispose d'une capacité de stockage de 3000 palettes, ainsi que d'une zone de tri de 200 m² pour conditionner des palettes ou des colis et accueillir des journées solidaires d'entreprises. La plateforme logistique est un outil dédié à la formation professionnelle aux métiers de la logistique et l'insertion d'une centaine de profils chaque année.

Notre histoire



Un constat alarmant

En 2008, Jacques-Etienne de T'Serclaes et un petit groupe de femmes et d'hommes venus de divers univers professionnels dressent un constat accablant : plus de 10% des français n'ont pas accès à tous les biens de première nécessité dont ils ont besoin alors que plus de 600 millions d'euros de produits invendus neufs sont détruits. Ils décident d'agir en associant lutte contre la précarité matérielle et lutte contre le gaspillage non-alimentaire : l'Agence du Don en Nature était née.

Une passerelle indispensable

Basée sur le principe simple d'une collecte de produits invendus auprès des entreprises et d'une redistribution à des associations de lutte contre la précarité et l'exclusion, l'Agence du Don en Nature a très vite trouvé sa place d'interface entre monde de l'entreprise et monde associatif. Elle a pu compter sur l'engagement et le dévouement de ses salariés et de ses bénévoles pour apporter un soutien progressivement devenu indispensable.



Une expertise reconnue

Elle a également su développer une expertise et un savoir-faire en matière de logistique et d'organisation avec peu d'équivalents en Europe. Aujourd'hui, alors que près de 10 millions de français sont en situation de précarité¹ et que la crise sanitaire a durement frappé certaines populations déjà fragiles, la mission de l'Agence du Don en Nature est malheureusement plus que jamais nécessaire.

¹. INSEE :
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/5759045>

Notre vision

Notre combat contre la précarité matérielle

Près d'1 Français sur 3 doit renoncer très régulièrement à l'achat de produits non-alimentaires de première nécessité ; 31% d'entre eux renoncent plus de 4 fois par mois à l'achat de ce type de produits. Ce phénomène de précarité matérielle touche plus particulièrement les jeunes, les travailleurs précaires et les ménages aux revenus les plus modestes avec une rupture très nette sur l'échelle de revenus². L'Agence du Don en Nature s'engage à lutter contre la précarité matérielle car ce n'est pas simplement fournir des produits de première nécessité, c'est aller plus loin en préservant ou redonnant une place dans la société à ces personnes en difficulté.

Vers une économie circulaire et solidaire

La destruction d'inventus non-alimentaires est désormais prohibée et la loi Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire (AGEC), adoptée le 10 février 2020, encourage les entreprises à privilégier le don aux associations de lutte contre la précarité et l'exclusion pour leurs inventus. Le don aux associations constitue une voie essentielle qui permet de réconcilier enjeux environnementaux et urgence sociale, et dont les acteurs économiques doivent continuer à s'emparer.

². Enquête IFOP pour la Fondation Jean Jaurès et l'Agence du Don en Nature, Novembre 2021



Nos chiffres en 2021

10 000 000

de produits
redistribués

L'association collecte et redistribue des produits neufs, non-alimentaires, de première nécessité.

1 300

associations
partenaires

A travers son réseau d'associations partenaires, l'association aide des individus en situation de précarité à vivre plus dignement.

1 300 000

de bénéficiaires
touchés

Ce sont des personnes démunies, accompagnées par nos associations partenaires.

200

Entreprises partenaires

Grâce à ses donateurs produits, financiers ou encore mécénat de compétences, l'association mène à bien sa mission sociale et environnementale.

53 000 000

euros de valeur
marchande redistribuée

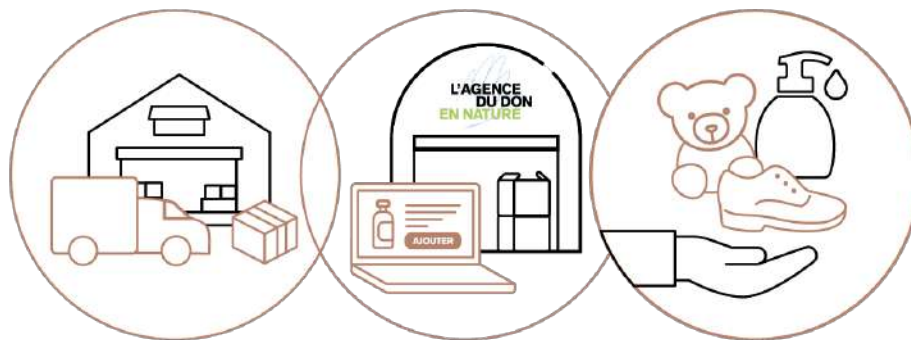
Produits d'entretien, de puériculture, d'équipements de la maison, de fournitures scolaires, de jouets, de jeux...

88

départements

L'association intervient sur tout le territoire français, auprès de grandes et surtout de petites associations qui agissent au quotidien auprès des personnes en situation de difficulté

Que faisons-nous ?



Les entreprises
livrent leur don
de produits à
l'entrepôt-école

Le don
est stocké
et mis en ligne
sur notre catalogue

Nous redistribuons
les dons aux
associations

Des campagnes nationales de redistribution

Chaque année, l'Agence du Don en Nature mène des opérations spéciales en lien avec les grands événements du calendrier ou de l'actualité : Rentrée Solidaire, Noël Solidaire, Semaine du Don en Nature...

Des opérations menées avec des collectivités locales

En complément de ses opérations nationales, l'Agence du Don en Nature mène des actions ciblées en collaboration avec les acteurs du territoire : région, département, entreprises locales...

Une mise en relation entre entreprises et associations

Plateforme entre le monde de l'entreprise et le milieu associatif, l'Agence du Don en Nature met en place différentes actions visant à rapprocher ces 2 secteurs : visites d'associations, collectes solidaires, dons en direct...

Des ateliers pédagogiques pour les associations

Avec le soutien de partenaires privés, l'Agence du Don en Nature propose chaque année la mise en place de plusieurs dizaines d'ateliers (socio-esthétique, socio-coiffure, hygiène féminine) dans ses associations partenaires, qui sont un coup de pouce supplémentaire pour les publics qu'elles accompagnent au quotidien.

Un réseau d'ambassadeurs et ambassadrices dans toute la France

Les bénévoles de l'Agence du Don en Nature présents sur tout le territoire permettent d'assurer le lien au niveau local avec les partenaires associatifs et les entreprises donatrices.

Urgence Premiers Pas

Face à la situation alarmante engendrée par la crise sanitaire et économique, l'Agence du Don en Nature, en partenariat avec la Fondation Break Poverty, et le soutien du Secrétaire d'Etat chargé de l'enfance et des familles, Adrien Taquet, ont lancé l'opération Urgence Premiers Pas en avril 2021. L'objectif visé était de distribuer gratuitement des biens essentiels de puériculture (couches, produits d'hygiène infantile et denrées alimentaires) à 50 000 enfants de 0-3 ans en situation de fragilité.

En 3 mois, une immense chaîne de solidarité menée avec le concours de 25 entreprises du secteur et de donateurs a permis de dépasser ces objectifs. Les produits ont été distribués aux plus

démunis sur l'ensemble du territoire métropolitain par l'intermédiaire du réseau d'associations partenaires de l'Agence du Don en Nature.

Le bilan financier de l'opération s'élève à 2,1 millions d'euros pour la distribution de produits bébés d'une valeur de plus de 6 millions d'euros.

« La fourniture de denrées alimentaires et de produits de 1ère nécessité aux plus démunis est plus que jamais nécessaire : c'est une urgence vitale mais également un moyen d'éviter le basculement durable dans la grande pauvreté. » souligne Romain Canler, Directeur Général de l'Agence du Don en Nature.

En 2021 :

5,9 millions de couches

et 2,2 millions

**de boîtes de lait et de
petits pots distribués**

53 000 kits distribués

600 associations aidées



©Marlène Awaad / Secours Populaire de Lomme



“

Lorsque nous avons vu l'opération Urgence Premiers Pas, nous nous sommes dit qu'il fallait absolument qu'on y soit. Nous avons plus de 1000 enfants de moins de 12 ans en situation de précarité aujourd'hui, dont 30 à 40% ont moins de 3 ans.

Secours Populaire de Lomme

Hygiène pour toutes

Aujourd'hui, on comptabilise en France près de 4,7 millions de femmes en situation de précarité³. Cette situation entraîne des problématiques particulières, notamment celles liées à la précarité menstruelle. 1,7 million de femmes se trouvent ainsi en difficulté pour pouvoir assurer leur hygiène menstruelle.

Au-delà de cet enjeu spécifique, les dépenses liées à l'hygiène en général représentent une part importante du budget de ces femmes. Avoir du savon, du shampoing, du dentifrice ou des

protections hygiéniques est indispensable pour pouvoir vivre au quotidien mais aussi développer l'estime de soi-même.

Face à ce constat, l'Agence du Don en Nature, avec le soutien de la Région Ile-de-France et du Ministère des Solidarités et de la Santé, distribue depuis octobre 2020 des kits d'hygiène et des protections périodiques.

³. Etude IFOP pour Dons Solidaires, 2019

Entre 2020 et 2022 :

20 000 kits

**7 000 000 produits
redistribués**



©Charlotte Schousboe / De la Rue à la Scène



“

La Région s'est associée à l'Agence du Don en Nature afin de proposer une aide concrète permettant aux femmes d'avoir accès aux protections menstruelles et à des conditions d'hygiène décentes.

Région Île-de-France

Rentrée Solidaire

Chaque année pour de nombreuses familles, l'approche de la rentrée scolaire et des dépenses qu'elle implique est une source d'inquiétude. Un phénomène accentué l'année dernière par la crise sanitaire et sociale puisque le coût de la rentrée 2020 a bondi de 6,2%⁴.

Selon les estimations de l'Unicef, près d'un enfant sur cinq vit sous le seuil de pauvreté en France. Autrement dit, plus de 3 millions d'enfants de 3 à 18 ans sont actuellement en situation de précarité matérielle et n'ont pas accès à l'ensemble des fournitures scolaires essentielles. Or, l'accès à ces produits est un facteur clé de succès dans la scolarité et à l'intégration dans la société.

L'Agence du Don en Nature lance chaque année la distribution à grande échelle de fournitures scolaires aux associations pour préparer la rentrée des classes. Plus de 500 000 produits neufs ont été redistribués à près de 50 000 élèves issus de familles en situation de précarité en 2021. Cela a permis aux enfants de démarrer l'école avec du matériel de qualité et lutter contre toute forme d'inégalité sociale et d'exclusion dans le milieu scolaire.

⁴. *Enquête annuelle sur le coût de la scolarité, Confédération syndicale des familles (CSF), 18 août 2020*

En 2021 :

**430 000 produits
redistribués**

50 000 élèves aidés

78 départements touchés



“

Travailler en partenariat avec l'Agence du Don en Nature nous a paru une évidence. Chaque année, nous offrons nos invendus à l'association qui redistribue les stylos aux familles les plus démunies et fait le bonheur de nombreux enfants dans le besoin avant la rentrée des classes.

Pilot, entreprise partenaire

Noël Solidaire

3 millions d'enfants vivent sous le seuil de pauvreté en France⁵. Le contexte de crise et de flambée de la précarité que nous connaissons suite à la crise sanitaire rend essentiel, plus que jamais, de permettre à tous ces enfants de passer Noël dans des conditions dignes.

Avoir des jouets neufs et de qualité est indispensable non seulement pour le bon développement et l'éveil de l'enfant mais aussi pour ne pas l'isoler car chacun a le droit de passer un Noël « comme les autres ».

Chaque année, l'opération Noël Solidaire de l'Agence du Don en Nature est l'occasion de

mettre cela en pratique en collectant des jouets auprès de nos donateurs pour les redistribuer à nos associations partenaires afin que tous les enfants, quelles que soient leurs situations financières, puissent profiter des fêtes de fin d'année.

En 2020, l'Agence du Don en Nature avait apporté plus de 130 000 jouets aux familles les plus démunies. En 2021, c'est plus de 143 000 produits qui ont fait le bonheur des petits et des grands.

⁵. Chiffres Pauvreté des enfants en France, UNICEF

**143 000 produits
redistribués**

25 000 individus aidés

69 départements touchés



©Mon Epicerie



“

La distribution de cadeaux à l'épicerie est un bonheur pour les enfants comme pour les parents. C'est aussi une joie profonde pour les bénévoles de voir les parents se pencher sur leur enfant pour leur donner ce cadeau en geste d'amour.

Mon Epicerie, association partenaire

Nos études et guides



En 2021, l'Agence du Don en Nature a eu l'opportunité de contribuer à plusieurs publications.

L'étude "**Le rapport des Français à la consommation**", réalisée par l'IFOP, à la demande de la Fondation Jean Jaurès et de l'Agence du Don en Nature, apporte un regard inédit sur la précarité matérielle et l'impact que la privation d'accès à des produits non-alimentaires peut avoir sur les individus.

L'étude de l'ADEME dresse un état des lieux du marché des invendus non-alimentaires, de ses perspectives d'évolution, et de la place du don parmi les solutions à disposition des entreprises, en application de la loi AGECE.

Enfin, nous avons réalisé avec l'Institut National de l'Economie Circulaire **un guide du don pour les entreprises**.

Tous ces supports sont consultables sur le site de l'association
www.adnfrance.org

Nos vidéos

Nos opérations nationales



Rentrée Solidaire

Lutte contre
l'échec scolaire

[Voir la vidéo](#)



Urgence Premiers Pas

Lutte contre la précarité
des enfants de 0-3 ans

[Voir la vidéo](#)



Priorités Jeunesse

Lutte contre la précarité
des jeunes

[Voir la vidéo](#)

Notre Entrepôt-École



Témoignage d'apprenant

[Voir la vidéo](#)



Présentation du projet

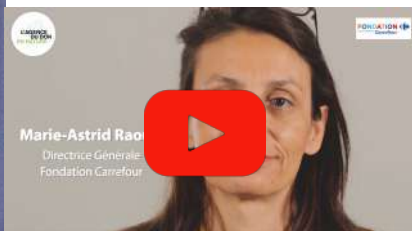
[Voir la vidéo](#)



Notre engagement dans FRET 21

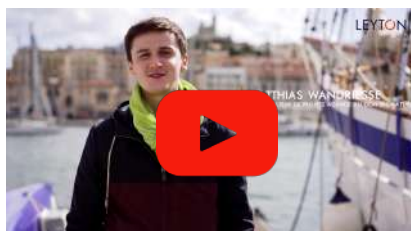
[Voir la vidéo](#)

Nos partenaires témoignent



Fondation Carrefour

[Voir la vidéo](#)



Leyton

[Voir la vidéo](#)



Leroy Merlin

[Voir la vidéo](#)

Toutes nos vidéos sont disponibles sur notre chaine YouTube
<https://bit.ly/3uxqW0b>

On parle de nous

Articles

- L'OPINION – Avec la loi anti-gaspillage, l'Agence du Don en Nature s'attend à mettre les bouchées doubles
- SUPPLY CHAIN MAGAZINE – L'ADN associée à l'ouverture d'un site par l'AERS près de Montpellier
- LE REPUBLICAIN LORRAIN – Des ateliers bien-être pour le personnel de la régie de quartier
- LA VOIX DU NORD – À Dourges, le don en nature passe aussi par la formation
- LA CROIX – Invendus non-alimentaires : les dons aux associations progressent

TV

- TV8 – Des gestes simples pour se sentir mieux
- B SMART – SMART IMPACT reçoit Romain Canler (Directeur Général, Agence du Don en Nature)
- VIAOCCITANIE – Occitanie : ouverture de la première plateforme de redistribution de produits de première nécessité
- FRANCE 24 – Fini les invendus !
- FRANCE 2 TÉLÉMATIN – Les métiers de la logistique ont besoin de bras !

Radio

- FRANCE BLEU – L'Agence du Don en Nature fête son 200^e apprenti à Dourges
- AIRZEN – Eviter le gâchis non-alimentaire avec l'Agence du Don en Nature
- RADIO TERRITORIA – Charles Broume et Jérémy Fretin de l'Agence du Don en Nature au Salon des Maires et des Collectivités 2021
- CHÉRIE FM – 5 000 kits pour personnes démunies dans la Région Pays de la Loire

Toutes nos retombées presse sont consultables sur le site de l'association
www.adnfrance.org



Contact

Agence du Don en Nature

78 rue Taitbout
75 009 Paris

info@adnfrance.org

06 99 04 07 93

